



EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 0000044810), concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce le décalage de la Final Acceptance (FA) de la centrale CHO Morcenx, la reprise de la production nominale du site de traitement de l'amiante Inertam et la finalisation des unités plasma en Bulgarie et en Chine, avant leur réception imminente.

CHO Morcenx : Optimisation des moteurs Jenbacher et décalage de la Final Acceptance au T1 2017

La centrale CHO Morcenx a été remise en route mi-novembre afin de réaliser les essais « à chaud » des nouveaux moteurs.

Le premier moteur a été soumis à une phase d'essais exigeants, rigoureusement encadrée par le motoriste. Alimenté au gaz de synthèse produit par CHO Morcenx, le moteur a fonctionné durant 30 heures, démontrant ainsi sa capacité à rapidement atteindre, et à maintenir de manière stable, sa puissance minimale garantie de 1,5 MWe. S'ajoutant aux 4 MWe générés par la turbine à vapeur, le moteur Jenbacher a permis de porter la puissance de la centrale à plus de 5,5 MWe durant cette période, conformément aux attentes. Cette phase de tests a aussi permis de valider le fonctionnement du circuit gaz de la centrale.

Malgré ces performances encourageantes, les équipes techniques ont toutefois souhaité apporter quelques modifications afin d'atteindre les niveaux les plus élevés de rendement et de disponibilité du moteur. Celles-ci portent essentiellement sur l'instrumentation (pour améliorer la mesure et le contrôle des températures et pressions), sur certains paramètres de régulation du procédé, et sur le circuit de traitement d'air d'alimentation des moteurs. Le motoriste et les équipes de CHO Power ont, d'un commun accord, décidé de repousser de quatre semaines la réception du premier moteur, le temps d'effectuer ces travaux d'optimisation.

Ainsi, la réception du premier moteur interviendra désormais en janvier 2017, et sera promptement suivie de la réception du second moteur, rigoureusement identique au premier, et sur lequel les réglages optimisés seront directement dupliqués.

La réception des moteurs étant un préalable aux déclarations techniques et administratives de la Final Acceptance, celle-ci interviendra donc au premier trimestre 2017, sans créer d'impact significatif sur la trésorerie du groupe.

INERTAM : reprise de la production nominale, après une année 2016 délicate

Les cadences de production d'Inertam ont retrouvé leur niveau normatif de 25 tonnes/jour. Ceci conclut une année délicate pour Inertam, confrontée en particulier à des nouvelles réglementations affectant l'ensemble du secteur, et à la suspension du traitement pour raison sécuritaire au cours de l'été dernier.

Ainsi, en 2016, la baisse prévisible du chiffre d'affaires d'environ 30% par rapport à 2015 résulte de circonstances ayant un caractère exceptionnel, qui ont été résolues de manière durable en concertation avec les employés et les autorités.

De ce fait, les perspectives restent prometteuses car la croissance soutenue des livraisons de déchets amiantés, traduit l'intérêt accru du marché pour la solution d'élimination définitive de l'amiante et de ses déchets proposée par Inertam.

Europlasma Industries : Les installations KNPP et KNC peuvent être réceptionnées

Contrat KNPP (Bulgarie)

Le remontage et le raccordement du système torche et du four de fusion de déchets faiblement actifs (FA) dans la centrale nucléaire de Kozloduy étant réalisés, ils sont prêts à être réceptionnés. La réception de l'installation complète reste néanmoins soumise à l'avancement des autres contractants du client, elle est prévue début 2017.

Contrat KNC (Chine)

L'unité de vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie (Chine) ayant été testée avec succès, l'installation peut être réceptionnée. Toutefois, le client KNC, désirant optimiser tous ses systèmes en amont et en aval de l'unité de vitrification, prévoit de réceptionner l'installation après le nouvel an chinois.

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com

Contacts presse et investisseurs

Anne BORDERES – Relations presse et actionnaires/investisseurs

Tel: + 33 (0) 556 497 000

contactbourse@europlasma.com

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.